

et origine. Il s'ensuit que leur sélection éditoriale, fondée sur l'intérêt, la substance et la clarté des arguments avancés, n'implique aucune approbation de la revue sur le fond, *quel qu'en soit l'auteur* : espace de débat, comme son nom l'indique, cette section publiera volontiers des textes dérangeants, mais elle publiera non moins volontiers des réponses à ces textes (dans ce numéro, deux articles au moins semblent en appeler...)

Les Cahiers du journalisme - Recherches appliqueront pour leur part strictement les principes de validation scientifique anonyme des travaux soumis. Outre un dossier thématique préparé sous la responsabilité d'un ou plusieurs spécialistes (les propositions sont les bienvenues), ils accueilleront comme auparavant des articles autonomes, auxquels s'ajouteront désormais des notes de recherche plus brèves.

Si les *Cahiers - Recherches* répondent à des critères de publication différents de ceux des *Cahiers - Débats*, les deux sections n'en partagent pas moins des options communes. Celle, d'abord, de n'être assujettis à aucune doxa ni chapelle théorique ou méthodologique, au-delà de l'exigence d'un appareil démonstratif explicite et rigoureux. Celle, ensuite, de favoriser les échanges de vues en accueillant également des contradictions argumentées aux textes de recherche publiés.

On voit ici que la revue, quoique rétive aux dogmes, ne se prétend pas détachée de quelques convictions fondamentales. La première est que la société a plus que jamais besoin du journalisme. La seconde est que le journalisme a plus que jamais besoin de réflexions et de recherches. La troisième est que celles-ci nécessitent plus que jamais un débat exigeant, mais dynamique et ouvert. ■